



Côte Butel (62) © G. Rey

SYNTHÈSE DES ACTIONS 2017



CONNAÎTRE



PROTÉGER



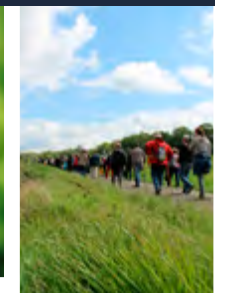
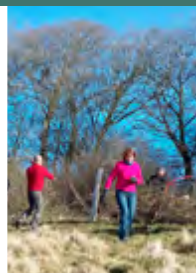
GÉRER



VALORISER



ACCOMPAGNER



Rapport moral du Président



L'année 2017 restera marquée par l'aboutissement de nos nouveaux locaux. Le bâtiment responsable que nous avons souhaité offre désormais des conditions de travail de grande qualité à nos équipes. Une grande fierté que nous avons pu partager avec l'ensemble de nos principaux partenaires cet automne.

Nous avons été particulièrement honorés d'accueillir une délégation d'élus de la Région des Hauts-de-France emmenée par son président Xavier BERTRAND, mais aussi le président du Comité de Bassin Artois-Picardie André FLAJOLET. Dans un contexte institutionnel en perpétuel mouvement, leur présence rassurante à nos côtés tout comme celle de nombreux élus, présidents d'intercommunalités, de communes mais aussi de partenaires techniques est un encouragement à poursuivre nos actions au service de la nature des Hauts-de-France et de ses habitants. Encore un grand merci à tous et à nos adhérents pour leur soutien indéfectible.

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons fait évoluer nos statuts pour donner une part plus importante et majoritaire aux adhérents individuels au sein de notre conseil d'administration. Outre cette volonté de leur permettre d'être plus présents et investis, cette évolution nous a également permis de nous rapprocher du mode de fonctionnement de nos voisins picards.

Cette année, nous avons poursuivi le travail de rapprochement entre les deux conservatoires des Hauts-de-France. Pour faciliter les réflexions et pouvoir lancer les études communes nécessaires pour nous déterminer sur notre avenir, nous avons créé l'association des Conservatoires des Hauts-de-France. Elle est présidée par Christophe LEPINE. Nos équipes et nos conseils d'administration ont également travaillé tout au long de l'année sur notre nouveau Plan d'Actions Quinquennal. Bel exercice d'harmonisation de nos activités à l'échelle des Hauts-de-France. Un imposant travail mais une grande satisfaction tant au niveau du résultat que dans la mobilisation collective.

Parmi les points de satisfaction, je tenais à citer les relations entre les Conservatoires du Nord Pas-de-Calais et de Picardie mais aussi le développement des partenariats avec les communautés de communes, les communes et les entreprises privées qui nous permettent de poursuivre et développer nos missions. Inspirés par nos jumeaux picards, nous avons «recruté» des conservateurs bénévoles. Une nouvelle possibilité d'implication dans la vie du Conservatoire mais aussi plus de proximité.

Dans les facteurs de progrès, nous devons améliorer notre assise citoyenne. Des dizaines de milliers de visiteurs fréquentent les espaces que nous gérons et que nous aménageons. Nous devons les inciter à rejoindre nos rangs et leur donner une place plus importante.

Ce rapport moral n'est pas un rapport d'activités. À la lecture de ce dernier, vous mesurerez tout le travail réalisé par l'équipe, mais également les bénévoles, avec en première ligne le conseil d'administration. Je mesure au quotidien toute l'importance de bénéficier d'une équipe permanente impliquée et convaincue par l'objet de notre association. Il est aussi rassurant de pouvoir compter sur un conseil d'administration motivé et diversifié. Je tiens à associer le conseil d'administration et l'équipe du Conservatoire de Picardie. Si nos destins sont désormais liés, les conditions dans lesquelles nous travaillons aux évolutions en cours sont de grandes qualités.

Je tenais à remercier sincèrement les équipes permanentes, les conseils d'administration et tous nos partenaires de leur dévouement à nos côtés au service de la nature des Hauts-de-France.

**Pour le Conservatoire d'espaces naturels
du Nord Pas-de-Calais,
son Président Luc BARBIER**





CONNAÎTRE

Le suivi permanent de la biodiversité (faune, flore, habitats) et des paramètres abiotiques (qualité physico-chimique de l'eau, niveaux piézométriques...) est la condition nécessaire pour une réelle évaluation des mesures de protection et de gestion des habitats naturels.

En contribuant directement à l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel régional, le suivi scientifique des sites assure ainsi l'efficacité constante des interventions du Conservatoire d'espaces naturels sur le terrain et permet le développement des savoir-faire régionaux en matière de génie écologique et de conservation de la nature.

2017, EN BREF...

- 1 diagnostic écologique ;
- 11 renouvellements de plans de gestion dont 2 multi-sites (18 sites concernés) ;
- 7 premiers plans de gestion ;
- 2 notices de gestion ;
- 2 bilans naturalistes intermédiaires ;
- 1 bilan de mise en oeuvre.

SITES NATURELS	DÉPARTEMENTS	COMMUNES
DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES		
MARAIS DE NOYELLE	PAS-DE-CALAIS	TIGNY-NOYELLE
RENOUVELLEMENTS DE PLANS DE GESTION EXISTANTS		
RNR DU VALLON DE LA PETITE BECQUE	NORD	HERZEELE
COQ DE PAILLE	NORD	FLÈTRE
PRAIRIES DE L'YSER	NORD	HERZEELE
MARES DE MILLAM	NORD	MILLAM
MARES DE LOOBERGHE	NORD	LOOBERGHE
SITE DE GESTION DE SÉDIMENTS VNF N° 25	PAS-DE-CALAIS	SAINT-OMER
SITE DE GESTION DE SÉDIMENTS VNF N°26	PAS-DE-CALAIS	SAINT-OMER
SITE DE GESTION DE SÉDIMENTS VNF N°17	NORD	CAPPELLE-BROUCK
SITE DE GESTION DE SÉDIMENTS VNF N°13	NORD	CAPPELLE-BROUCK
MARAIS DE ROUSSENT	PAS-DE-CALAIS	ROUSSENT
ÉTANG DE WALIGNY	PAS-DE-CALAIS	LIGNY-SUR-CANCHE
MARAIS DU HAUT-PONT	PAS-DE-CALAIS	DOURIEZ
RNR DES MONTS DE BAIVES	NORD	BAIVES, WALLERS-EN-FAGNE
MARAIS DE MAROEUIL	PAS-DE-CALAIS	MAROEUIL
BOIS DE LINGHEM	PAS-DE-CALAIS	LINGHEM
MARAIS DE FÉCHAIN	NORD	AUBIGNY-AU-BAC, FÉCHAIN
RNR DE PANTEGNIES	NORD	PONT-SUR-SAMBRE
MARAIS DES CRÊTES	PAS-DE-CALAIS	FAMPOUX
ÉLABORATION D'UN NOUVEAU PLAN DE GESTION		
ESPACES RÉHABILITÉS DE LA CARRIÈRE DE LUMBRES	PAS-DE-CALAIS	LUMBRES
PRAIRIES DU PONT-NEUF	NORD	NIEPPE
CÔTE BUTEL	PAS-DE-CALAIS	LONGUEVILLE
MARAIS DE RUMAUCOURT	PAS-DE-CALAIS	RUMAUCOURT
TERRIL DE BURBURE	PAS-DE-CALAIS	BURBURE
LAGUNES DE FRESNES-SUR-ESCAUT	NORD	FRESNES-SUR-ESCAUT
MARAIS DE BRÜILLES	NORD	ONNAING, ESCAUTPONT
NOTICES DE GESTION		
PRAIRIES DU COIN DU BOIS	NORD	ORS
MARAIS DU PONT-PINNET	NORD	ROOST-WARENDIN
BILANS NATURALISTES INTERNES		
RNR DES RIEZ DE NOEUX-LES-AUXI	PAS-DE-CALAIS	NOEUX-LES-AUXI
RNR DE LA PÂTURE MILLE TROUS	PAS-DE-CALAIS	AUXI-LE-CHÂTEAU
BILAN DE MISE EN OEUVRE DU PLAN DE GESTION		
RNN DE LA GROTTE ET DES PELOUSES		
D'ACQUIN-WESTBÉCOURT, DES COTEAUX DE WAVRANS-SUR-L'AA ET DU COTEAU D'ELNES	PAS-DE-CALAIS	ACQUIN-WESTBÉCOURT, WAVRANS-SUR-L'AA, ELNES

QUELQUES DÉCOUVERTES REMARQUABLES...

Ascalaphe soufré (*Libelloides coccajus*)

📍 Ferme à Lunettes (59)

Moitié libellule, moitié papillon, l'Ascalaphe soufré appartient à l'ordre des neuroptères. Cet insecte a été découvert pour la première fois dans le Nord Pas-de-Calais en mai 2017, sur le site de la Ferme à Lunettes dans l'Avesnois. Il est très rare à l'échelle des Hauts-de-France.



📍 Milan noir (*Milvus migrans*)

RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62)

Un Milan noir a été observé au printemps 2017 sur la RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert. Le succès de la nidification n'a pas été confirmé depuis...



📍 Noctuelle du Thélypteris (*Lacanobia splendens*), Marais de Roussent (62)

Dans le cadre de l'étude «Indicateurs des zones humides», une nouvelle espèce d'hétérocère pour la région, la Noctuelle du Thélypteris, a été observée en mai et en juin 2017 dans le Marais de Roussent en vallée d'Authie. Cette espèce est liée aux zones humides et plus particulièrement au cortège des végétations hélophytiques. Elle serait en voie d'extinction dans de nombreux pays d'Europe en raison de la disparition des zones humides.



📍 *Riccia canaliculata*

Ferme à lunettes (59)

Une hépatique à thalles (proche parente des mousses) est apparue sur des vases asséchées. Après expertise du Conservatoire botanique national de Bailleul, il s'avère qu'il s'agit d'une espèce non revue depuis le XIX^e siècle dans notre région (une des rares stations connues à l'époque était située à Anor).





PROTÉGER

Marais de Villiers (Acquisition) © B. Gallet

Au 1^{er} janvier 2018, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais intervient sur 122 sites, ce qui représente une surface de 3934 hectares. Parmi ces sites d'intervention, 102 sites bénéficient d'une maîtrise foncière ou d'usage, soit une surface de 2306 hectares. En outre, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais gère 20 Réserves naturelles régionales et 1 Réserve naturelle nationale.

2017, EN BREF...

- 8 acquisitions réalisées en 2017 (dont 6 extensions de sites) soit 33,5 ha (dont 13,2 ha pour les extensions) ;
- 1 nouveau bail emphytéotique de 20 ans sur 6,63 ha ;
- 7 nouvelles conventions de gestion ; pour un total de 184,8 ha.

L'animation foncière réalisée par les agents du CEN en 2017 a permis la maîtrise foncière ou d'usage de 204,8 ha nouveaux répartis de la sorte (s'ajoutent 20 ha du Marais de Villiers déjà maîtrisés par bail) :

SITES NATURELS	DÉPARTEMENTS	COMMUNES	SUPERFICIES
ACQUISITIONS			
MARAIS DE VILLIERS (SITE MAÎTRISÉ PAR BAIL AVANT 2017)	PAS-DE-CALAIS	SAINT-JOSSE	20 ha
PRAIRIES DE LA NEUVILLE	NORD	FRESNES-SUR-ESCAUT	0.3 ha
ACQUISITIONS / EXTENSIONS DE SITES			
RNR DES PRAIRIES DU VAL DE SAMBRE	NORD	MAROILLES	0.7 ha
ETANG DE LA GALOPÉRIE	NORD	ANOR	6 ha
RNR DE LA FORTERESSE DE MIMOYECQUES	PAS-DE-CALAIS	LANDRETHUN-LE-NORD	4.2 ha
RNR DES MONTS DE BAIVES ET ENVIRONS	NORD	WALLERS-EN-FAGNE	0.2 ha
ACQUISITIONS / EXTENSIONS DE SITES / MESURES DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUES			
RNR DES MARAIS DE CAMBRIN, ANNEQUIN, CUINCHY ET FESTUBERT	PAS-DE-CALAIS	ANNEQUIN	0.4 ha
MARAIS DE FÉCHAIN	NORD	FÉCHAIN	1.6 ha
SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE DE 20 ANS			
MARAIS DES VANNEAUX	NORD	ARLEUX	6.5 ha
NOUVELLES CONVENTIONS DE GESTION SIGNÉES EN 2017			
MARAIS D'AUBIGNY	NORD	AUBIGNY-AU-BAC	45 ha
VENTUS D'ALEMBON	NORD	ALEMBON	6 ha
GÎTE À CHIROPTÈRES D'ELESMES	NORD	ELESMES	0.5 ha
CAVALIER D'HARNES-ANNAY	PAS-DE-CALAIS	HARNES, ANNAY	10 ha
MARE DU MONT POURRI (EXTENSION)	PAS-DE-CALAIS	SAINT-JOSSE	0,4 ha
MARAIS DE RUMAUCOURT	PAS-DE-CALAIS	RUMAUCOURT	62 ha
TERRIL DE BURBURE	PAS-DE-CALAIS	BURBURE	62 ha

L'animation territoriale a également permis le maintien en maîtrise foncière ou d'usage de 56,2 ha :

SITES NATURELS	DÉPARTEMENTS	COMMUNES	SUPERFICIES
RENOUVELLEMENTS DE CONVENTION DE GESTION			
MARAIS DE MAROEUIL	PAS-DE-CALAIS	MAROEUIL	20,5 ha
SGS VNF	PAS-DE-CALAIS	«AUDOMAROIS»	6,8 ha
BOIS DE LA LOUVIÈRE	PAS-DE-CALAIS	LAPUGNOY	22,4 ha
MARAIS DE VENDIN-LES-BÉTHUNE	PAS-DE-CALAIS	VENDIN-LES-BÉTHUNE	6,5 ha

Elle a permis d'intervenir via l'amélioration de la connaissance sur 350,5 ha :

SITES NATURELS	DÉPARTEMENTS	COMMUNES	SUPERFICIES
CONVENTIONS D'ÉLABORATION DE PLAN DE GESTION			
PARC DE LA SOUCHEZ AVAL	PAS-DE-CALAIS	HARNES, NOYELLES-SOUS-LENS, COURRIÈRES, LOISON-SOUS-LENS	216 ha
COTEAU DE MIMOYECQUES	PAS-DE-CALAIS	LANDRETHUN-LE-NORD	4,5 ha
SITE DE L'USINE DE TOYOTA	NORD	ONNAING	130 ha

PARMI LES PROJETS PHARES ...

Mise en place d'une démarche participative à Burbure dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion du terri

Le terri de Burbure (62) labellisé au patrimoine mondial de l'UNESCO, a fait l'objet d'un classement national au titre des sites de la « Chaîne des terrils du Bassin Minier » en 2016. Le CEN travaillant depuis 2015 à son diagnostic écologique, il s'est avéré incontournable d'associer les nombreux usagers à la démarche de plan de gestion, ainsi qu'à l'analyse de l'identité paysagère demandée par la DREAL dans le cadre du classement. Une trentaine de participants se sont ainsi réunis en deux sessions de travail, avec pour résultats : une analyse systémique des atouts et fragilités du site, des propositions d'ouverture, de valorisation, d'aménités, de charte, des attentes mais aussi quelques craintes que le CEN prendra naturellement en compte.



Les sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels Nord

Montreuillois

- 1 - Marais de Villiers (Saint-Josse)
- 2 - Landes du Moulinel (Saint-Josse)
- 3 - Communal de Saint-Josse (Saint-Josse)
- 4 - Communal de Sorrus (Sorrus)
- 5 - Remparts de Montreuil (Montreuil-sur-Mer)
- 6 - Marais de Montreuil (Montreuil-sur-Mer)
- 7 - Marais de Tigny (Tigny-Noyelle)
- 8 - Cavités d'Étaples (Étaples)
- 9 - Domaine du Rohart (Camiers)
- 10 - Marais du Warnier (Nempont-Saint-Firmin)
- 11 - Marais de Beaumerie-Saint-Martin (Beaumerie-Saint-Martin)

Boulonnais

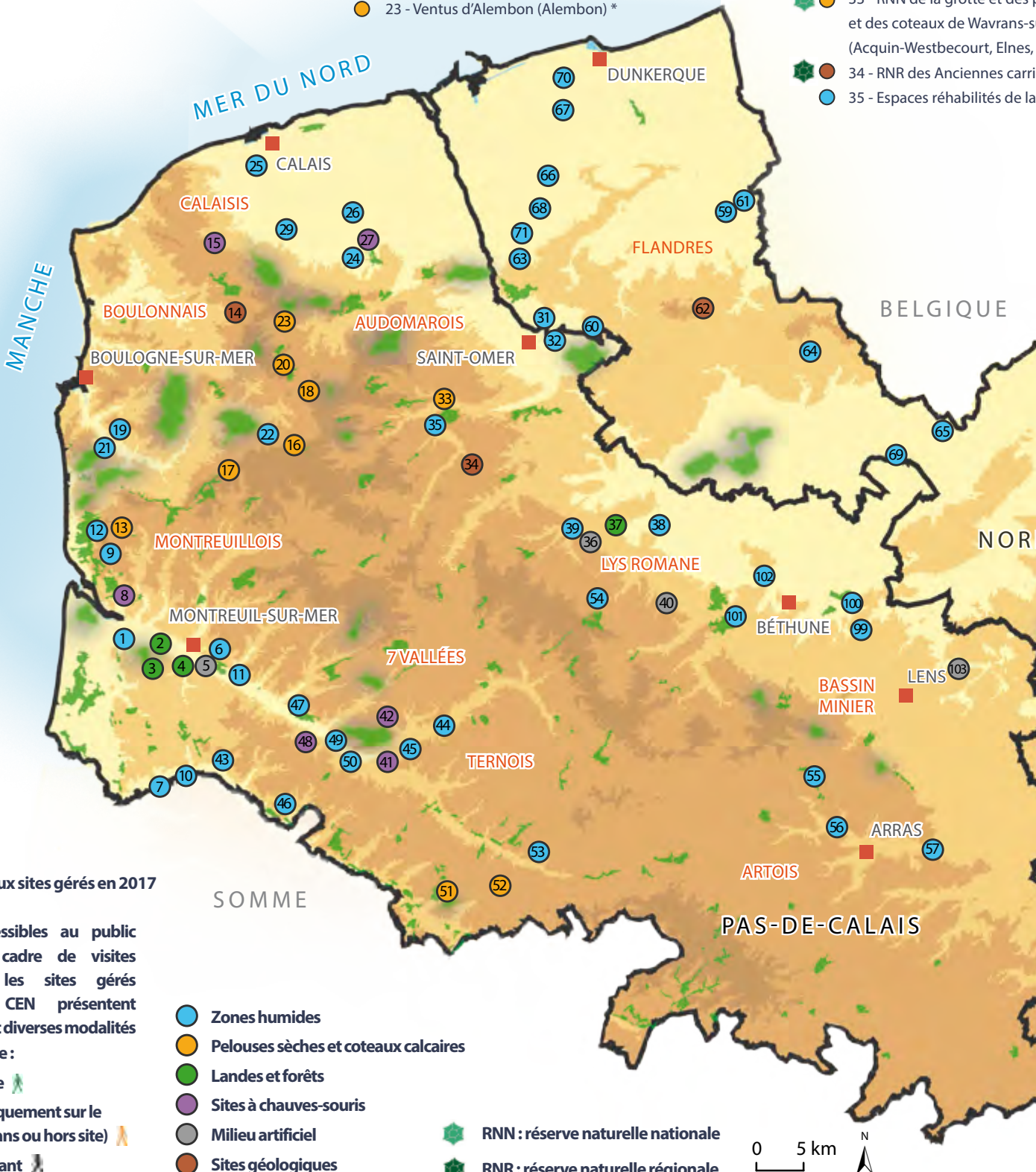
- 12 - Zones humides de l'ancienne carrière de Dannes (Dannes, Camiers)
- 13 - Coteaux de Dannes-Camiers (Dannes, Camiers)
- 14 - Coupe de l'Herpont (Réty)
- 15 - RNR de la forteresse de Mimoyecques (Landrethun-le-Nord, Leubringhem)
- 16 - Mont de la Calique (Vieil-Moutier)
- 17 - RNR du Molinet (Samer)
- 18 - Côte d'Escoeuilles (Quesques)
- 19 - Prairies d'Isques (Isques)
- 20 - Côte Butel (Longueville)
- 21 - Prairies humides de la Liane (Isques)
- 22 - Carrière de Menneville (Menneville)
- 23 - Ventus d'Alembon (Alembon) *

Calaisis

- 24 - RNR de Lostebarne et de... (Louches, Ardres, Brêmes-les-...)
- 25 - Prairies de la Ferme aux... (Coquelles, Frethun, Calais)
- 26 - RNR de Pont d'Ardres (Ardres)
- 27 - Cavités d'Ardres (Ardres)
- 29 - Marais de la Commanderie

Audomarois

- 31 - Site de gestion des sédiments
- 32 - SGS de VNF n°26 (Saint-Omer)
- 33 - RNN de la grotte et des p... et des coteaux de Wavrans-s... (Acquin-Westbecourt, Elnes, ...)
- 34 - RNR des Anciennes carrières
- 35 - Espaces réhabilités de la...



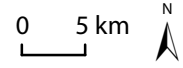
* : nouveaux sites gérés en 2017

Tous accessibles au public dans le cadre de visites guidées, les sites gérés par le CEN présentent également diverses modalités d'ouverture :

- accès libre
- accès uniquement sur le chemin (dans ou hors site)
- accès payant

- Zones humides
- Pelouses sèches et coteaux calcaires
- Landes et forêts
- Sites à chauves-souris
- Milieu artificiel
- Sites géologiques

- RNN : réserve naturelle nationale
- RNR : réserve naturelle régionale



Lys romane

- 36 - Terrils de Ligny-lès-Aire (Ligny-lès-Aire) 🏹
- 37 - Bois de Lingham (Lingham) 🏹
- 38 - Marais pourri (Norrent-Fontes) 🏹
- 39 - Prairie de Fléchinelle (Estrée-Blanche)
- 40 - Terril de Burbure (Burbure) * 🦋

7 vallées

- 41 - RNR du Marais de la Grenouillère 🦋 (Auchy-les-Hesdin, Rollancourt)
- 42 - Cavités de la Loge (Huby-Saint-Leu)
- 43 - Marais de Roussent (Roussent) 🦋
- 44 - Gîte à chiroptères d'Hesdin (Hesdin)
- 45 - Cavité du Flayer (Gouy-Saint-André)
- 46 - Marais du Haut Pont (Douriez) 🏹
- 47 - Marais de Beaurainchâteau (Beaurainville) 🏹
- 48 - Marais des Courbes (Grigny)
- 49 - Marais du Planty (Maresquel-Ecquemincourt) 🏹
- 50 - Marais de Guisy (Guisy, Maresquel-Ecquemincourt)

Ternois

- 51 - RNR de la Pâturage Mille Troues (Auxi-le-Château) 🦋
- 52 - RNR des Riez de Nœux-les-Auxi (Nœux-les-Auxi) 🏹
- 53 - Étang de Waligny (Ligny-sur-Canche) 🏹
- 54 - Sources de la Coqueline (Bailleul-lès-Pernes)

Artois

- 55 - Mare de la Prairie des Halleux (Mont Saint-Éloi)
- 56 - Marais de Marœuil (Marœuil) 🏹
- 57 - Marais des Crêtes (Fampoux) 🏹
- 58 - Marais de Rumaucourt (Rumaucourt)* 🏹

Flandres

- 59 - RNR du Vallon de la Petite Becque (Herzeele) 🦋
- 60 - Coq de Paille (Flêtre)
- 61 - Prairies de l'Yser (Herzeele)
- 62 - Carrière de la Cornette (Cassel)
- 63 - Mares de Millam (Millam)
- 64 - RNR des Prairies du Schoubrouck (Noordpeene) 🦋
- 65 - RNR des Prés du Moulin Madame (Sailly-sur-la-Lys) 🏹
- 66 - Mares de Looberghe (Looberghe)
- 67 - SGS de VNF n°17 de Cappelle-Brouck (Cappelle-Brouck)
- 68 - SGS de VNF n°13 de Cappelle-Brouck (Cappelle-Brouck)
- 69 - Prairies du Pont neuf (Nieppe) 🏹
- 70 - RNR de Grande-Synthe (Grande-Synthe) 🏹
- 71 - Zones humides de Mardyck (Grande-Synthe, Dunkerque)

Scarpe, Escaut, Cambrésis

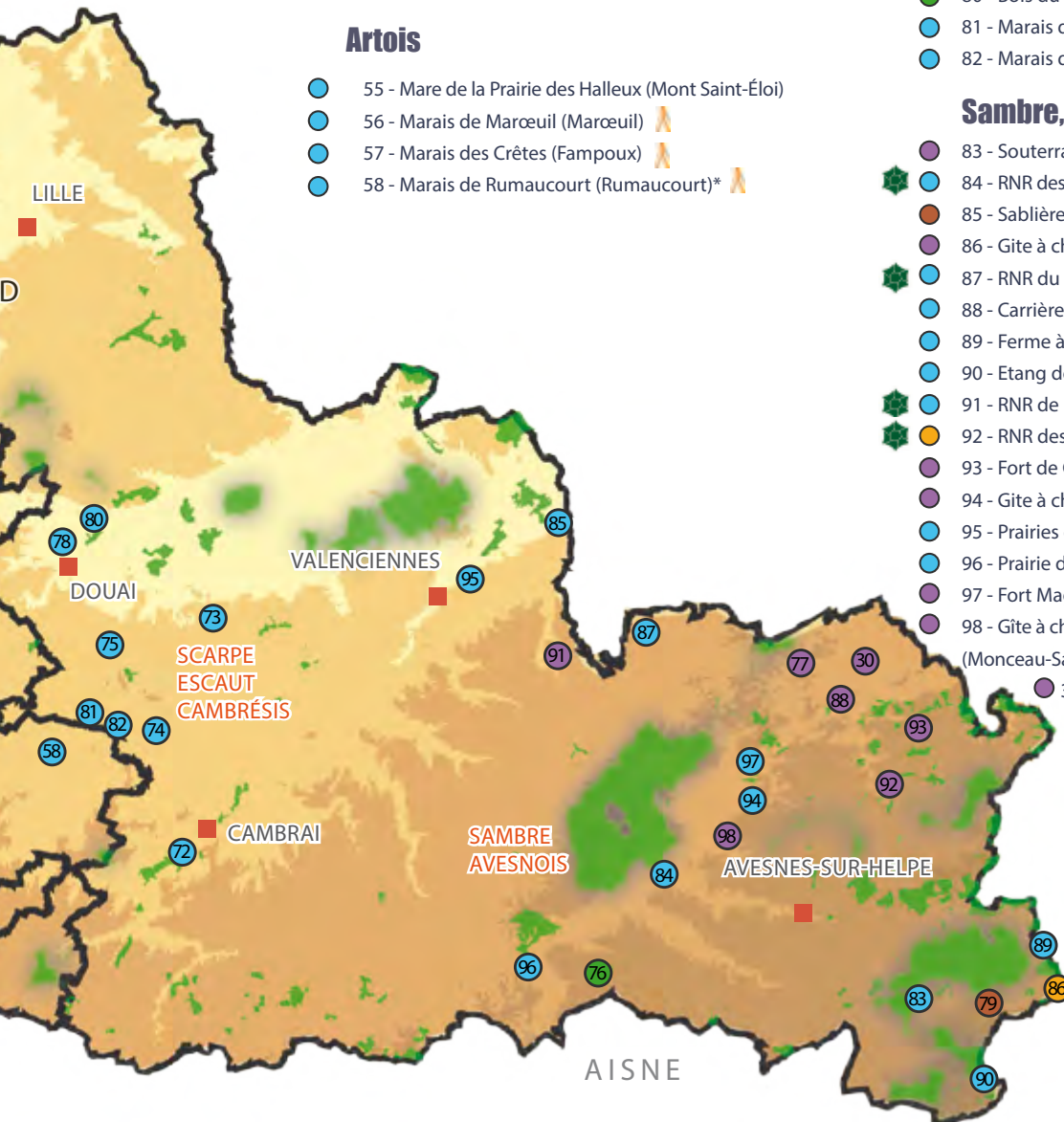
- 72 - RNR de l'Escaut rivière (Proville) 🏹
- 73 - Terril Sainte-Marie (Auberchicourt) 🦋
- 74 - RNR du Marais de Wagnonville (Douai, Flers-en-Escrebieux) 🦋
- 75 - Lac de Cantin (Cantin)
- 76 - RNR des Annelles, Lains et Pont Pinnet (Roost-Warendin) 🏹
- 77 - Marais de l'Épaix (Bruay-sur-l'Escaut, Valenciennes)
- 78 - Marais de Féchain (Aubigny-au-Bac) 🏹
- 79 - Bois de Saint Landelin (Crespin) 🏹
- 80 - Bois du Toaillon (Le Favril)
- 81 - Marais des Vanneaux (Arleux) *
- 82 - Marais d'Aubigny (Aubigny-au-Bac) * 🏹

Sambre, Avesnois

- 83 - Souterrains du Fort Leveau (Feignies)
- 84 - RNR des Prairies du Val de Sambre (Locquignol, Maroilles) 🏹
- 85 - Sablière d'Ohain (Ohain)
- 86 - Gîte à chiroptères d'Obrechies (Obrechies)
- 87 - RNR du Bois d'Encade (Bettrechies, Gussignies) 🏹
- 88 - Carrière de l'Horipette (Bachant)
- 89 - Ferme à lunettes (Féron, Glageon, Sains-du-Nord)
- 90 - Etang de la Galoperie (Anor) 🏹
- 91 - RNR de Pantegnies (Pont-sur-Sambre) 🏹
- 92 - RNR des Monts de Baives (Baives, Wallers-en-Fagne) 🏹
- 93 - Fort de Cerfontaine (Colleret)
- 94 - Gîte à chiroptères de Maubeuge (Maubeuge)
- 95 - Prairies de Moustier-en-Fagne (Moustier-en-Fagne)
- 96 - Prairie du coin du bois (Ors)
- 97 - Fort Maginot d'Eth (Eth)
- 98 - Gîte à chiroptères de Monceau-Saint-Waast (Monceau-Saint-Waast)
- 99 - Gîte à chiroptères d'Elesmes (Elesmes) *

Bassin minier

- 99 - Argillère d'Annequin (Cambrin) 🏹
- 100 - RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert 🏹 (Annequin, Cambrin, Cuinchy, Festubert)
- 101 - Bois de la Louvière (Lapugnoy) 🏹
- 102 - Marais de Vendin-lès-Béthune (Vendin-lès-Béthune) 🏹
- 103 - Cavalier d'Harnes-Annay (Harnes, Annay) *





GÉRER

Dans le cadre de la mise en oeuvre des plans de gestion, des programmes pluriannuels de travaux sont établis pour la restauration, la gestion et l'aménagement (signalétique, sentiers de découverte, clôtures) des sites naturels protégés. L'équipe technique assure notamment : la préparation et l'encadrement des chantiers professionnels ou bénévoles, l'installation et le suivi des programmes de pâturage, la maintenance des équipements, la surveillance régulière des sites et la réalisation de travaux de gestion et d'aménagements destinés à l'accueil.

2017, EN BREF...

INSERTION

En 2017, 53 chantiers ont été commandés auprès de 14 structures d'insertion (37 chantiers dans le Pas-de-Calais et 16 dans le Nord). Aussi, 25 chantiers ont été commandés auprès de 17 entreprises privées (13 chantiers dans le Pas-de-Calais et 12 dans le Nord).



CHANTIERS DE VOLONTAIRES

En 2017, 16 chantiers mobilisant des volontaires sur 13 sites gérés :

- 9 chantiers avec le grand public (Marais de Beaumerie-Saint-Martin, Étang de Waligny, RNR des Monts de Baives et Wallers-en-Fagne, RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert, Bois de la Louvière, Bois de Saint-Landelin, RNR de Grande Synthe, RNR des prairies du Val de Sambre) ; dont 4 dans le Nord et 5 dans le Pas-de-Calais.
- 7 chantiers avec des établissements scolaires, notamment des établissements agricoles ; dont 3 dans le Nord et 4 dans le Pas-de-Calais.

Soit au total 19 journées de mobilisation citoyenne pour 326,50 participants (effectifs cumulés). Une moyenne de 17,18 participants par jour de chantier.



CONTRACTUALISATION AVEC DES EXPLOITANTS AGRICOLES

Au 31 décembre 2017, les espaces naturels gérés par le CEN accueillent 43 exploitants agricoles en contrats d'entretien ou conventions de pâturage, 2 exploitants en bail rural à clauses environnementales et 1 exploitant en Convention de Mise à Disposition SAFER dont le cahier des charges est défini par le CEN ; soit 46 exploitants en tout. L'action du CEN a permis de restaurer une activité agricole sur 39 sites (15 dans le Nord et 24 dans le Pas-de-Calais). 288,77 hectares sont gérés par pâturage et 98,37 hectares par fauche soit un total de 387,14 hectares. En outre, 14 exploitants agricoles sont en fermage avec un tiers sur 11 sites gérés par le CEN (dont 1 site dans le Nord) sur une surface de 127,47 hectares. Ce sont donc 514,61 hectares de superficie gérée par le CEN qui sont occupés par 60 exploitants agricoles pour une activité de fauche ou pâturage sur 50 sites gérés.



VALORISER

Le Conservatoire d'espaces naturels favorise l'accès du plus grand nombre au patrimoine préservé, dans le respect de son intégrité, dans un objectif de sensibilisation, de responsabilisation et de partage des connaissances, pour recueillir l'adhésion la plus large aux impératifs de préservation.

Parmi les sites d'intervention du CEN présentant des potentialités pour l'ouverture au public (hors sites chiroptères, industriels et privés), 49 écrans de nature sont aménagés avec des sentiers voire des équipements particuliers (sentiers tout public, pistes VTT ou équestres, platelages, zones de pique-nique, observatoires, panneaux pédagogiques).

2017, EN BREF...

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a organisé 31 animations à destination du grand public, sur 19 sites gérés, pour un total de 1256 participants. En parallèle, 29 actions de sensibilisation (animations, formations, conférences) ont été organisées, en partenariat avec une vingtaine de structures (associations, collectivités), dans le cadre du programme Vigie Nature ; soit un total de 938 personnes initiées aux sciences participatives.



SENSIBILISATION DES PUBLICS SCOLAIRES

60 animations scolaires ont été organisées par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais dans le cadre de projets pédagogiques d'éducation à la nature réalisés avec une vingtaine d'écoles du territoire ; soit 981 enfants ayant bénéficié de sorties thématiques (en effectifs cumulés).



IMPLANTATION DE PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

En 2017, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a conçu et réalisé des panneaux pédagogiques pour informer le public sur 4 sites naturels gérés : le Bois de Saint-Landelin à Crespin, le Bois de la Louvière à Lapugnoy, les Bassins de Mont-Bernanchon et le Marais de Beaumerie-Saint-Martin.



ACTIONS DE COMMUNICATION VIA LES MÉDIAS RÉGIONAUX

En 2017, les médias ont été nombreux à relayer ou à couvrir les événements organisés par le CEN pour le grand public. Aussi, 12 sites naturels protégés ont pu être mis en lumière grâce au partenariat avec La Voix du Nord. Au total, cela représente 124 articles parus dans la presse écrite régionale et 5 reportages télévisés.





Dynamique de réseaux

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais est naturellement impliqué dans les échanges de savoir-faire régionaux, nationaux et européens. Il participe aux dynamiques de réseaux et de transmission des savoirs.

Cette contribution se traduit notamment par :

- l'animation du réseau régional des gestionnaires de réserves naturelles ;
- la participation au plan d'actions contre les espèces exotiques envahissantes ;
- l'animation du Groupe Mares ;
- la contribution aux dynamiques de réseaux à l'échelle nationale : réseau des Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France

LE GROUPE MARES : LES CHIFFRES 2017



- 130 structures impliquées ;
- 2 réunions plénières par an ;
- 1 opération nationale de sensibilisation du grand public : « La Fête des mares » (32 animations proposées dans ce cadre en 2017 à l'échelle Hauts-de-France) ;
- 1 nouveau site internet : www.groupemares.org
- 1 nouvelle brochure éditée
- 1 nouvel annuaire de compétences et d'expériences sur la mare en région Hauts-de-France.



Réunion plénière du Groupe mares (30 mai 2017) - Découverte du site des Dunes de l'Authie

En 2017, un groupe de travail pour la mise en place d'un label «Mare remarquable» a vu le jour. L'objectif est de promouvoir les mares à grande valeur écologique, paysagère ou historique dans la région.



Accompagner les politiques publiques

Connecté à la vie locale, impliqué dans le développement des territoires, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais accompagne toutes les politiques publiques menées en faveur de l'environnement.

Cet accompagnement se traduit notamment par :

- l'actualisation permanente des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ;
- l'animation de 4 documents d'objectifs dans le cadre du programme européen Natura 2000 ;
- l'actualisation de l'inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG) ;
- la participation de nombreuses commissions territoriales : CDPENAF, CDESI, SAGE...

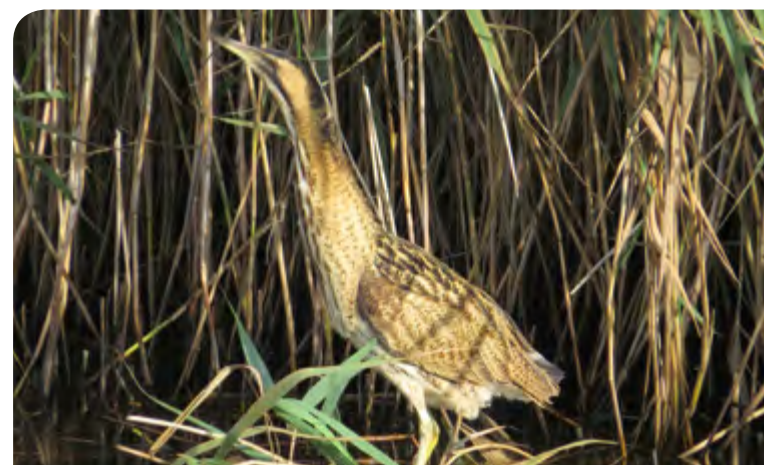
ZNIEFF : LES CHIFFRES 2017

26 ZNIEFF ont été validées par le CSRPN (régional) et le MNHN (national) dont 24 ZNIEFF de type 1 et 2 ZNIEFF de type 2 :

- 7 ZNIEFF dans le Nord ;
- 19 ZNIEFF dans le Pas-de-Calais ;
- 7 ZNIEFF sur le littoral ;
- 3 créations de ZNIEFF ;
- 1 ZNIEFF réduite ;
- 1 ZNIEFF étendue ;
- 1 ZNIEFF réduite et étendue.



NATURA 2000 :



Le Butor étoilé, ténor discret du marais de Balançon :

Après plusieurs années d'inventaires réalisés (depuis 2014), un 1^{er} mâle chanteur a été contacté en 2017 sur la commune de Rang-du-Fliers. Un test d'enregistrement du chant destiné à individualiser ce mâle a été tenté, mais ce dernier n'a pas pris la peine de chanter ce soir-là.



Vie associative

Au 1^{er} janvier 2018, l'équipe permanente du CEN compte 31 salariés. Son Conseil d'administration est composé de 20 administrateurs. Son Conseil scientifique et technique repose sur la participation active de 32 membres. En 2017, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois et les membres du bureau ont organisé 3 réunions.

Adhérents

Au 1^{er} janvier 2018, l'assise citoyenne du CEN est confortée par l'adhésion de **548 membres**.

Bénévolat

En 2017, le CEN a enregistré pas moins de **3636 heures de bénévolat**, soit plus de 2 équivalents temps plein. Par ailleurs, 5 conservateurs bénévoles ont fait le choix de s'engager durablement auprès de l'association en 2017.

Budget

- Recettes : 2 555 174 €
- Dépenses : 2 527 945 €
- Résultat : + 27 229 €



En 2017, les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ont élaboré ensemble leur nouveau Plan d'actions quinquennal (2018-2022). C'est une première pour le réseau des Conservatoires et cela traduit le choix de faire converger le plus possible nos deux associations dans un objectif de mutualisation renforcée.

Il se base sur une évaluation des précédents plans d'actions et a été élaboré tout au long de l'année 2017 grâce aux contributions actives des administrateurs, des équipes et des partenaires des Conservatoires au premier rang desquels les services de l'État (DREAL) et de la Région Hauts-de-France.

Retrouvez notre Rapport d'activités exhaustif pour l'année 2017 sur notre site : www.cen-npdc.org



RETOUR EN IMAGES :

Inauguration de nos nouveaux locaux, le 19 septembre 2017



Journée portes ouvertes, le 30 septembre 2017



TÉMOIGNAGE DE CORINNE RUDOWICZ : PREMIÈRE SIGNATAIRE DE LA NOUVELLE CHARTE DES CONSERVATEURS BÉNÉVOLES



« J'ai toujours aimé observer les animaux que je pouvais rencontrer lors de mes promenades. Après avoir élevé mes enfants, j'ai eu un peu plus de temps pour élargir mes connaissances grâce d'abord à l'Association des Naturalistes de la Gohelle qui m'a fait découvrir, entre autres, un endroit passionnant, la RNR des marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert. J'ai participé ensuite à de nombreuses animations, à des formations notamment avec Natagora, fréquenté d'autres structures associatives, tel le CPIE Chaîne des Terrils, dont je suis une Guide Nature et Patrimoine Volontaire, avec le plaisir d'apprendre et de partager un tas de choses, de découvrir des lieux d'observations de la faune et de la flore en compagnie de passionnés. Cependant, je ne me suis jamais trop éloignée du marais de Cambrin, devenu entre temps une Réserve Naturelle Régionale. À chaque fois que cela m'est possible, c'est un plaisir de faire partie du Comité de Gestion, de participer à un chantier nature et d'y aller passer un moment. Avec mes élèves de CP, je participe également à l'Opération Escargots dans le cadre de Vigie-Nature École et nous enquêtons même dans la RNR pour savoir quelles espèces y vivent. Lorsque j'ai entendu parler de la mise en place de la Charte des Conservateurs Bénévoles par le CEN, j'ai proposé ma candidature et je suis aujourd'hui fière d'être Conservatrice Bénévole sur le secteur de Cambrin. Je remercie le Conservatoire pour la confiance qu'il m'accorde et je ferai en sorte d'honorer au mieux les missions de veille et de sensibilisation que nous avons établies ensemble. »



Afin de garantir son sérieux et d'agir en permanence pour le respect de l'environnement, le Conservatoire s'est lancé depuis 2012 dans une démarche de certification EMAS (Eco-Management and Audit Scheme). Il s'agit d'un système de management environnemental dont le but est de mettre en oeuvre des moyens pour maîtriser l'impact des actions du Conservatoire sur l'environnement. Les résultats de cette politique éco-responsable sont communiqués annuellement dans un souci de transparence et d'exemplarité.



CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER



Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais
160 rue Achille Fanien - ZA de la Haye
62190 Lillers



03 21 54 75 00



accueil@cen-npdc.org



Site web : www.cen-npdc.org
Blog : citoyen-de-la-nature.fr



Conservatoire d'espaces naturels
du Nord et du Pas-de-Calais



Le Conservatoire est membre de :



Principaux partenaires financiers :

